

Éditorial

Penser à l'après-Ramadan

Jean-Noël Cuénod

Correspondant à Paris

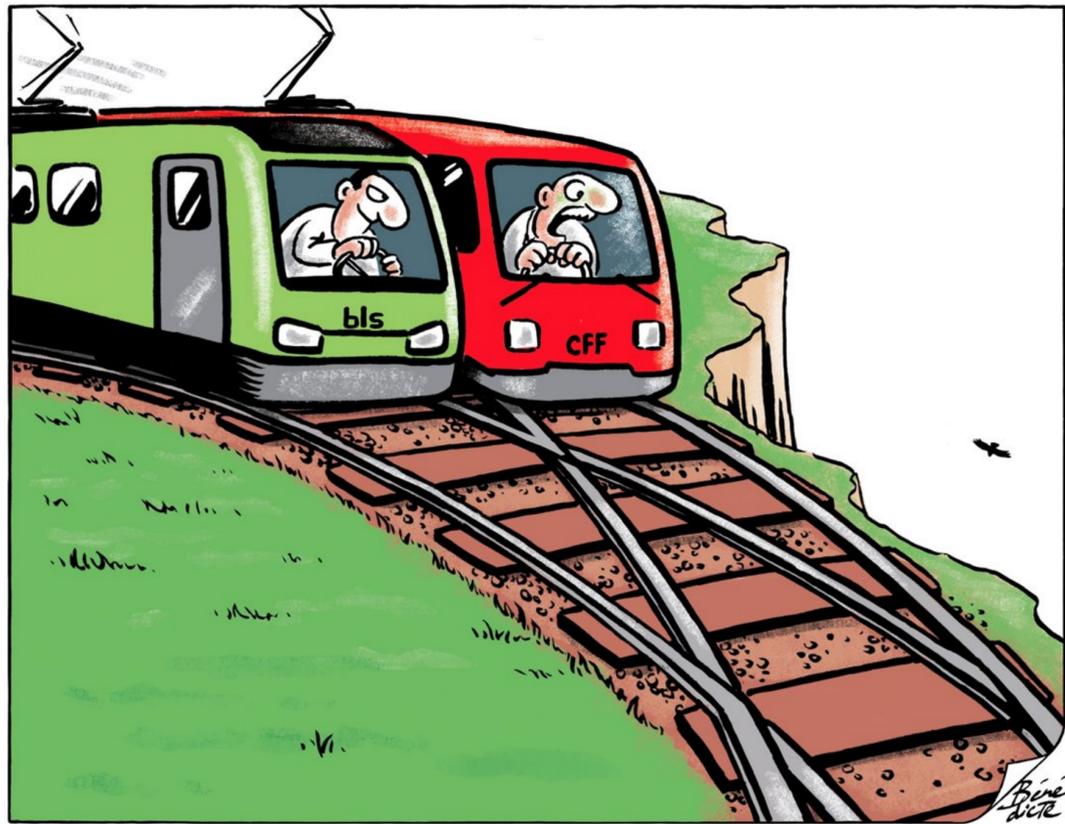


Aux yeux de la justice, Tariq Ramadan reste présumé innocent et l'analyse ADN de la robe d'une des plaignantes ne changera pas ce statut, jusqu'au prononcé d'un jugement définitif. Aux yeux des musulmans, la situation se présente sans doute de façon fort différente. Si cette analyse constate l'existence d'un rapport sexuel entre l'islamologue et l'une de ses accusatrices, il appartiendra aux juges de déterminer si ces rapports étaient ou non consentis. Mais, selon l'islam, même en cas de consentement, une faute grave aurait été perpétrée, définie sous le terme de «zinâ», soit les actes sexuels commis hors mariage. Un péché fort lourd, dénoncé comme tel par le Coran et les hadiths, qui consignent les dits, faits et gestes du prophète Mohamed.

«Comment réagiront les milliers de jeunes musulmans qui, dans toute l'Europe, ont été conquis par le verbe, le charme et la pensée du prédicateur?»

Si ce rapport sexuel est avéré, que vaudra la parole de celui qui a prêché la fidélité dans les liens du mariage et dénoncé les turpitudes des uns et des autres? Comment réagiront les milliers de jeunes musulmans qui, dans toute l'Europe, ont été conquis par le verbe, le charme et la pensée du prédicateur? Sans doute se sentiraient-ils trahis, floués. Un de leurs principaux modèles s'effondrerait, laissant la place aux passions tristes qui peuvent conduire vers des actes extrêmes. Tariq Ramadan s'est voulu le concepteur d'un islam européen compatible avec les valeurs démocratiques de l'Europe. Mais, bien avant que n'éclate le scandale actuel, cette étoile avait perdu de son éclat. Ses liens avec le Qatar et les Frères musulmans ont décrédibilisé ses propos. Sous l'apparence charismatique d'un réformateur que nombre de musulmans européens attendaient se cachait un conservateur qui tentait d'habiller de teintes chatoyantes un islam rigoriste, incapable d'inscrire sa religion dans notre modernité. Il appartient désormais aux citoyens musulmans de Suisse, de France, de Belgique et d'ailleurs de trouver en eux les ressources nécessaires pour transformer en force positive les frustrations qui vont naître de cette situation. Personne ne pourra le faire à leur place. **Page 18**

Bénédict C'est la guerre du rail entre CFF et BLS



Réflexions

Monsieur Europe confond transparence et vulgarisation

La rédaction

Florent Quiquerez  
Correspondant parlementaire



C'est fou. Depuis qu'Ignazio Cassis s'est mis à jongler avec une balle bleue et superposer des cubes, l'accord-cadre institutionnel que la Suisse tente de négocier avec Bruxelles pour rénover la voie bilatérale est devenu plus sympathique. Alors que Didier Burkhalter cultivait une discrétion maladroite sur ce dossier, la volonté de son successeur aux Affaires étrangères de le vulgariser est salutaire. Dans une interview accordée cette semaine à Avenir Suisse, son bras droit, Roberto Balzaretto, le nouveau Monsieur Europe, rappelait cette volonté d'explication. Et de lancer que pour la première fois dans l'histoire, le mandat de négociation était mis sur la table de manière transparente. Vraiment? Le nouveau secrétaire d'Etat aux questions européennes confondrait-il transparence et pédagogie? Depuis son adoption en 2013, ce mandat n'a jamais été publié, tandis que celui de Bruxelles a déjà fuité dans les médias. Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) serait-il prêt à le dévoiler désormais? A cette opacité sur le fond s'ajoute une interrogation sur les choix effectués par Roberto Balzaretto pour faire passer son message. Depuis son entrée en fonction fin janvier, il a misé sur Avenir Suisse, dont un think tank libéral, mais aussi CNN Money Switzerland, un canal anglophone dont les milieux de la finance constituent le public cible. Le DFAE explique que Roberto Balzaretto a reçu un nombre important de demandes d'interviews et qu'il essaie d'y

donner suite, en fonction des demandes et de son emploi du temps. Il assure qu'il ne fait pas y voir de symbole particulier: son objectif reste d'informer de manière large sur la politique européenne. On a dû mal à y croire. Roberto Balzaretto est un diplomate rodé à la politique et qui maîtrise parfaitement l'art de la communication. Dans un agenda surchargé, il a effectué sciemment cette sélection. Elle n'est d'ailleurs pas surprenante et plutôt sensée. Si le Conseil fédéral veut convaincre de l'intérêt d'un accord-cadre, il doit absolument rallier l'économie à sa cause. Qu'on soit de gauche ou de droite, on reconnaît sous la Coupole fédérale que la politique et les milieux économiques doivent être en

«L'arbitre sera le peuple. Pour le convaincre, il faudra quitter les canaux élitistes»

phase sur ce dossier, et que Didier Burkhalter s'était distancié de ces milieux. L'accord a beau être de nature institutionnelle, son objectif est de consolider les accès au marché européen. Ignazio Cassis comme Roberto Balzaretto entrent ainsi dans une opération séduction de la finance et des entreprises qui doit à terme leur permettre de recréer la grande alliance européenne qui réunit la gauche, le PLR et le PDC. La seule capable de faire barrage à l'UDC en votation. Monsieur Europe fait donc justice en distillant ses premiers messages à des milieux spécialisés. Reste que le dernier arbitre de ce scrutin sera le peuple. Pour le convaincre, il faudra quitter les canaux élitistes et rallier jusqu'aux arrières-salles de bistrot.

Hollande, le politique jamais dans le tempo de l'histoire

La rédaction

Xavier Alonso  
Rédacteur en chef adjoint  
rédaction Tamedia



Soit trop tard, soit trop tôt. Mais jamais dans le rythme de l'histoire. Décidément, François Hollande est encore une fois hors jeu, à contretemps, hors champ de la caméra. L'ex-président de la République française connaît le sport, la musique et le cinéma, mais politiquement il ne réussit pas à être pertinent et encore moins décisif au moment opportun. Il est le politique du «à côté». Sans doute est-il très malchanceux, mais on commence à croire qu'il le fait exprès. Ainsi son livre qui vient de paraître, «Les leçons du pouvoir» (Stock), est jugé par la plupart des commentateurs avisés comme un «regard lucide sur son propre mandat». Il n'empêche que ce premier livre d'un ex-président tricolore, publié moins d'un an après la fin de son mandat, aurait dû être un événement dans la trépidante vie politique de la Ve République en ce début de millénaire. C'était compter sans le retour sur terre de son successeur jupitérien. Le tour de manège événementiel d'Emmanuel Macron, qui a offert la semaine dernière deux grands interviews télévisées en l'espace de cinq jours pour autocélébrer sa première année à l'Élysée, a quasi éclipsé la réapparition de François Hollande dans l'espace public. Au-delà des considérations de visibilité médiatique, l'actualité doit encore alimenter la pompe à regrets du dernier président socialiste. Par exemple, la croissance est de retour dans l'Hexagone. Même le FMI a relevé à 2,1% sa prévision de croissance économique pour la France en 2018. L'emploi aussi connaît une embellie. Les derniers chiffres indiquent le taux de chômage le

plus bas depuis huit ans. En France métropolitaine, la fameuse courbe que François Hollande voulait inverser vient de passer sous la barre des 9%. Ce recul bénéficie à toutes les classes d'âge et particulièrement aux jeunes. La dynamique économique internationale profite à la France, mais les mesures prises durant le quinquennat de François Hollande ont facilité le mouvement positif. Reste qu'il n'en sera jamais crédité. Qui se souvient encore que, lors de l'été 2014, François Hollande voulait frapper Bachar El-Assad, coupable d'avoir franchi la ligne rouge de l'utilisation des armes chimiques contre sa population. Le président des États-Unis d'alors, Barack Obama, avait laissé le président français bien seul et dépité avec ses envies guerrières. Un moment d'humiliation est vite passé. Quatre ans plus tard, Emmanuel Macron ignore tout du goût de ces camoufflets. Dans les mêmes circonstances de crise syrienne, il apparaît comme ce chef de guerre que les Français estiment. Celui qui discute d'égal à égal avec Trump et téléphone à Poutine pour chapitrier le puissant président russe avant l'allumage des «rockets» et le décollage des Rafale. A lire François Hollande, on comprend qu'il est persuadé que son quinquennat sera réhabilité, son bilan revu et son action politique revalorisée. Mais quand? Encore une fois, par impatience sans doute, il a péché par empressement et s'invite dans l'actualité en total décalage avec le tempo de l'époque.

Démographie

Les villages attirent deux fois plus que les villes

Les personnes qui déménagent choisissent avant tout les communes de moins de 5000 habitants. Prix du terrain, loyers et place à disposition expliquent ces différences

Mathieu Signorelli

Entre 2014 et 2017, 267 des 309 communes vaudoises ont vu leur population prendre l'ascenseur. Elles ont engrangé 33 709 habitants en quatre ans, ce qui englobe les gens qui ont déménagé et les naissances. Et les 42 autres? Elles ont perdu 560 citoyens. C'est ce qui ressort des chiffres de la population publiés par l'État de Vaud la semaine dernière. Mais qui a été le plus attirant? Compilés par «24 heures», ces chiffres montrent que les villages (moins de 10 000 âmes) ont capté deux tiers des nouveaux habitants (22 441 sur 33 709). Et dans ce groupe, ce sont les villages entre 1000 et 5000 habitants qui ont la cote, avec un tiers des arrivées totales (10 961).

Les tops et les flops

Bien sûr, en nombre absolu, Lausanne remporte la palme, avec 4806 nouveaux citoyens, suivie du Mont-sur-Lausanne (+ 1130, à 8100) et de Saint-Sulpice (+ 1060, à 4524). Mais les choses intéressantes apparaissent en regardant les pourcentages, une fois que l'on cumule les résultats village après village. Ainsi Villars-Sainte-Croix a vu sa population bondir de 38,9% (à 935 habitants); Vich de 32% (à 1026); et Saint-Sulpice, à nouveau, de 30,7%.

La carte ne montre pas de logique particulière. Les villages se développent bien dans toutes les régions du canton. Tout au plus remarque-t-on que la population augmente moins qu'ailleurs en Lavaux et sur la Riviera. Les chiffres que nous avons obtenus montrent une réalité qui inquiète l'État de Vaud. C'est d'ailleurs pour y mettre un frein que le Grand Conseil a terminé mardi ses travaux sur la loi cantonale sur l'aménagement du territoire. Autant dire que les mesures prises jusqu'ici pour freiner l'étalement n'ont pas fonctionné.

Prime à l'espace vide et urgence face à la loi

«Nous voyons que, globalement, on construit dans tout le canton, mais que les communes de moins de 10 000 habitants croissent plus vite», confirme Léna Pasche, cheffe de projet auprès de Statistique Vaud. «Cela traduit un phénomène de saturation des villes. La population augmente là où il y a de l'espace. Mais il est assez difficile de sortir un message de l'analyse par commune, car les particularismes sont importants.»

Il y a les chiffres statistiques mais aussi les chiffres économiques qui prouvent l'attrait des villages de 1000 à 5000 habitants. C'est le cas par exemple pour Retraites Populaires, qui gère 13 000 logements dans le canton, selon Sébastien Hen-

Évolution de la population des communes vaudoises de 2014 à 2017

Les communes qui ont gagné le plus d'habitants  
Augmentation en pour-cent par rapport à 2014

Commune	Nombre d'habitants en 2017	Augmentation (%)
Villars-Sainte-Croix	935	+38,9%
Vich	1026	+32,0%
Saint-Sulpice	4524	+30,7%
Henniez	359	+25,1%
Orges	336	+23,1%
Mauraz	60	+22,4%
Clarmont	189	+21,9%
Villars-le-Terroir	1150	+21,6%
Boulens	377	+20,4%
Gilly	1294	+20,1%

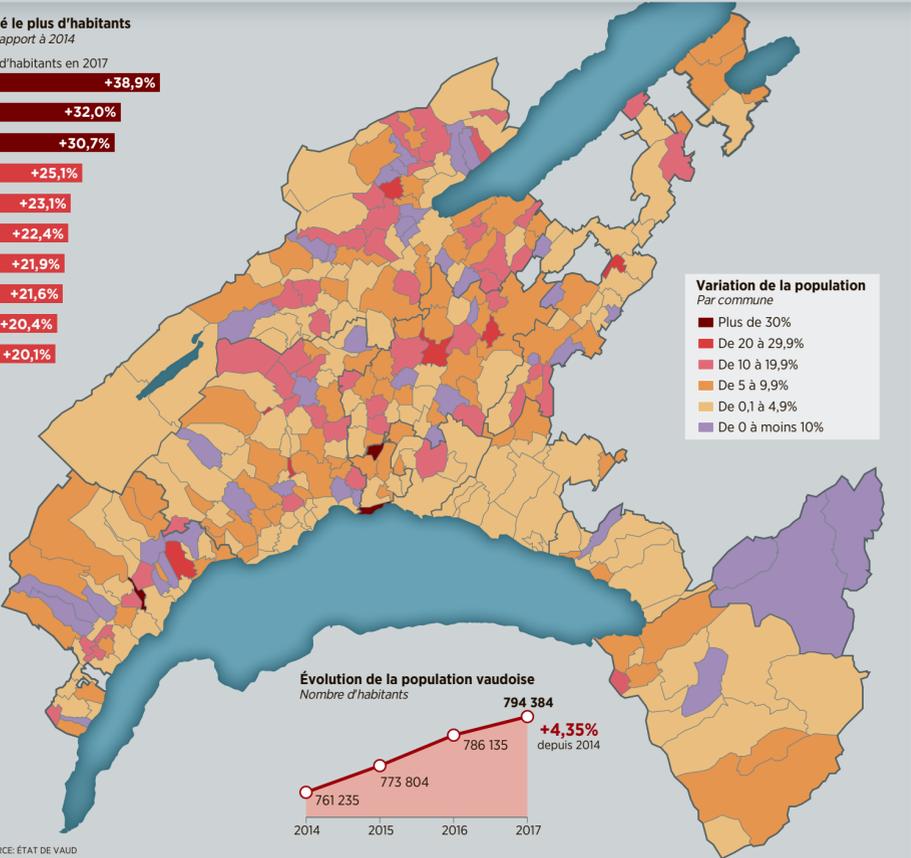
Où sont allés les 33 709 nouveaux habitants?  
Par taille de communes



Évolution de la population vaudoise  
Nombre d'habitants



1. CAUDULLO. DONNÉES: M. SIGNORELLI. SOURCE: ÉTAT DE VAUD



«Il y avait l'urgence, pour certains, de valoriser des terrains, avant de se les voir dézonner»



Blaise Clerc  
Syndic de Vully-les-Lacs, comité du groupe villages de l'UCV

«Le jour où il y aura un avantage économique à vivre en ville, les gens y viendront plus facilement»



Jérôme Chenal  
Urbaniste, EPFL

choz, l'un de ses sous-directeurs. «Dans un contexte de pénurie, nous avons constaté que l'intérêt des locataires, historiquement fortement attirés par l'arc lémanique, s'est reporté vers les régions périphériques, qui comptent davantage de villages de 1000 à 5000 habitants», note-t-il. Une détente du marché pourrait inverser la tendance, mais l'intérêt pour la périphérie va subsister en raison des «besoins en loyers abordables», selon le spécialiste. Cette prime à l'espace vide et aux prix bas est mise en avant par les élus locaux eux-mêmes. «Plusieurs éléments expliquent cette forte démographie», souligne Blaise Clerc, l'un des membres du comité du groupe Bourgs et villages de l'Union des communes vaudoises (UCV). Il est aussi le syndic de Vully-les-Lacs, où la population a crû de 10% en quatre ans pour 3100 citoyens. «Comme premier élément d'explication, il y avait l'urgence, pour certains propriétaires, de

valoriser leurs terrains, avant de se les voir dézonner à cause de la loi sur l'aménagement», souligne Blaise Clerc. Le second élément, c'est l'immigration intercantonale. Sans compter les prix des terrains et des loyers. Tout bénéfice? Blaise Clerc se réjouit du développement de son village, anticipé avec notamment une construction scolaire. Mais certains syndicats avouent que l'opération est complexe. Au point qu'ils préfèrent rester anonymes pour en parler, de peur de froisser leurs administrés. Car parfois ces arrivants coûtent de l'argent aux citoyens déjà installés. Il s'agit souvent de familles, pour lesquelles il faut adapter les structures scolaires et parascolaires. Et encore de personnes qui ont emprunté pour s'acheter un logement. «Elles peuvent le déduire de leurs impôts», note un élu de la périphérie lausannoise.

Villes moins attirantes?

Faut-il comprendre que les villes sont moins attractives? Pas vraiment. Mais plutôt qu'elles ont davantage de mal à mettre en branle des projets de logements suffisants. En ville, il faut des grands projets pour absorber la même proportion d'habitants que dans un village, selon Pierre Imhof, le chef du Service cantonal du développement territorial (SDT). «Les villes ont moins crû car elles ont eu de la difficulté à créer des conditions d'accueil, analyse-t-il. Il est plus compliqué de faire un projet de 10 000 habitants que 100 projets de 100 habitants dans 100 communes.» Pierre Imhof indique néanmoins ne pas pouvoir interpréter nos chiffres, car la méthode de calcul de l'État est différente. Quoi qu'il en soit, il ajoute que la politique d'aménagement a été dans sa phase de planification et se situe désormais en période de réalisation. Cela signifie que la situation

devrait changer, avec des grands projets comme les Plaines-du-Loup à Lausanne ou Prairie Nord & Églantine à Morges.

Un échec urbanistique?

Parmi les acteurs que nous avons contactés, certains dressent un constat critique de l'évolution de la démographie des villages. Ainsi l'urbaniste Jérôme Chenal, maître d'enseignement et de recherche à l'EPFL, y voit «un échec de la politique d'aménagement». Pour lui, il n'y a pas un élément en particulier qui explique la démographie des villages, «mais un ensemble de politiques qui fait que les gens vont au plus simple s'ils veulent devenir propriétaires en ayant une famille». D'où l'attrait pour les villages. «Les villes ne parviennent pas à fournir suffisamment pour être meilleures que les villages», ajoute Jérôme Chenal. Le jour où il y aura un avantage économique à vivre en ville, les gens viendront y habiter plus facilement.»